

Élections québécoises 2008

Régler la crise sans compromettre le Québec de demain

Réponses des partis au questionnaire sur les grands enjeux environnementaux

Présenté par



LES SOLUTIONS SONT DANS NOTRE NATURE



Élections québécoises 2008

Réponses des partis au questionnaire sur les grands enjeux environnementaux

Le Québec est à l'aube de grands changements et le développement d'une économie verte et prospère est garant d'un avenir prometteur pour les générations à venir. La qualité de l'air et de l'eau, le maintien de l'intégrité écologique des écosystèmes, la santé de la population et la stabilisation du climat sont au cœur des réels défis du 21^{ème} siècle. Répondre à ces enjeux permettra de résoudre les crises écologique et économique actuelles sans compromettre le Québec de demain. Les principaux groupes environnementaux du Québec s'unissent afin de questionner les différents partis politiques en lice pour ces élections provinciales et surtout afin d'évaluer leurs stratégies face aux grands enjeux environnementaux de l'heure. Les résultats seront présentés publiquement en conférence de presse à la fin novembre.

Première partie : Questions « Oui ou Non »

Section Changements climatiques

1- **Énergies renouvelables** : Pour atteindre une réduction des gaz à effet de serre (GES) d'au moins 25% d'ici 2020 et de 80% d'ici 2050, il faudra effectuer un virage à 180 degrés au niveau de nos sources d'énergie et de l'efficacité énergétique. Est-ce que votre parti est prêt à lancer un vaste projet de création d'emplois basé sur la conservation de l'énergie et le développement de sources d'énergie vertes (éolien, géothermie, solaire, etc.) et ainsi réduire notre dépendance aux énergies fossiles comme le pétrole et le gaz naturel?

Réponses :

Action démocratique du Québec : Non

Nous sommes en faveur des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, comme en témoigne notre programme, et nous entendons les favoriser au moyen d'incitatifs financiers; cependant, notre programme ne comprend pas pour le moment de « vaste projet de création d'emplois ».

Parti libéral du Québec : Nous avons annoncé un vaste plan de développement d'énergies renouvelables dans le cadre du déploiement de notre Plan Nord. Ce plan comprend le développement de 700 MW d'énergie renouvelable autre qu'hydroélectrique et comprend l'utilisation du solaire et de la nouvelle technologie d'hydrolienne. Ce plan sera créateur de milliers d'emplois dans les régions du Nord. De plus, en ce qui concerne l'efficacité énergétique, nous avons, en février 2008, rehaussé la cible d'efficacité énergétique en électricité, la faisant passer de 8 à 11 TWh d'ici 2015.

Parti québécois : Oui

Parti vert du Québec : Oui

Notre plate-forme préconise la mise en place d'un fond négaWatt, d'investir massivement dans l'efficacité énergétique, l'élaboration d'un prix achat plancher pour petits producteurs

d'énergie renouvelable. Notre programme propose entre autres :

- Développer les sources d'énergie de la biomasse en favorisant celle provenant des déchets.
- Développer les recherches en énergie solaire passive (thermique) et active (photoélectrique).
- Promouvoir l'énergie éolienne à travers des approches coopératives dans le sud du Québec. Ces développements pourront se faire sans appel d'offre.
- Développer à grande échelle l'utilisation de la géothermie en instaurant un programme de crédit d'impôt, d'incitatif fiscal ou de prêt à l'installation. L'objectif visé est une réduction potentielle de 10 TWh et de plus de 5Mt d'émissions de CO2.
- Fixer à 20% la part de la production d'énergie éolienne dans la production totale d'électricité.

Québec Solidaire : Oui

2- Réduction des GES : 30 organisations environnementales ont lancé la campagne *KYOTO plus*, une déclaration politique qui vise le respect de Kyoto, et ensuite la réduction des GES à 25 % en dessous des niveaux de 1990 d'ici 2020. C'est le minimum requis, selon les scientifiques de l'ONU, pour éviter une augmentation de plus de 2 degrés Celsius et une crise planétaire sans précédent. Est-ce que votre parti s'engage à respecter les objectifs de *KYOTO plus* pour le Québec?

Réponses :

Action démocratique du Québec : Oui

Parti libéral du Québec : Pour la période 2008-2012, le Québec s'est donné l'un des objectifs de réduction des GES les plus ambitieux à l'échelle nord-américaine. Cela se traduit par un plan d'action 2006-2012 de plus de 1,5 milliard de dollars qui permettra des réductions de 14,6 Mt, soit 6 % sous le niveau d'émissions de 1990. Pour la période post-Kyoto, il est impératif que les discussions se fassent sous l'égide de l'ONU, qu'il y ait des cibles contraignantes et que tous les pays fassent partie de la solution, y compris les pays émergents. Un gouvernement libéral s'engage à exercer un leadership fort et avant-gardiste au sein de la délégation canadienne lors des négociations internationales des cibles post-Kyoto. Nous exhortons le gouvernement fédéral à emboîter le pas aux pays européens qui se sont fixé un objectif de réduction de 20 % en 2020 sous le niveau de 1990. Un comité interministériel doit soumettre sous peu différentes propositions de cibles au gouvernement. Le Parti libéral s'engage à définir dès le début d'un prochain mandat la cible propre pour le Québec, et ce, en partenariat avec les différents intervenants de la société, dont les groupes environnementaux. Le Québec a déjà deux objectifs régionaux de réduction pour 2020 (WCI et Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada). Finalement, un gouvernement libéral entend, pour la période post-2012, demeurer le chef de file à l'échelle canadienne avec le plus faible taux d'émissions de GES par habitant.

Parti québécois : Oui

Parti vert du Québec : oui

Notre plate-forme proposition une réduction de 30% des GES d'ici 2020 provenant du plan vert des vert publié en 2007.

Québec Solidaire : Oui

Section Énergie

3- **Nucléaire** : L'assemblée nationale a adopté une motion à l'unanimité pour affirmer que le Québec ne devrait pas recevoir les déchets nucléaires canadiens sur son territoire. Pour éliminer ce risque, croyez-vous qu'il faudrait cesser de produire de nouveaux déchets nucléaires et de ne pas poursuivre le projet de reconstruction de Gentilly-2?

Réponses :

Action démocratique du Québec : Non

Nous nous sommes déjà prononcés sur l'importance de conserver l'expertise nucléaire au Québec en faisant la réfection de Gentilly-2. Nous souhaitons cependant nous concentrer sur l'exploitation et le développement d'énergies renouvelables. Sous un gouvernement adéquat, il n'y aura pas d'autre développement nucléaire.

Parti libéral du Québec : Nous pensons que l'énergie découlant de la construction des prochains grands projets hydroélectriques, éoliens et autres projets d'énergie propre permettra d'écarter toute construction de nouvelles centrales nucléaires au Québec. Quant à la question des déchets, nous sommes d'avis qu'aucun déchet provenant de centrales étrangères ne devrait être entreposé au Québec.

Parti québécois : Le Parti québécois est prêt à s'engager à ne pas développer d'autres centrales nucléaires.

Parti vert du Québec : Oui

Notre plate-forme prévoit la fermeture de la centrale Gentilly-2 : "S'opposer à la construction de ports méthaniers et fermer la centrale nucléaire de Gentilly-2"

Québec Solidaire : Oui

4- **Hydrocarbures** : Êtes-vous pour:

A) Les projets de terminaux méthaniers sur le fleuve St-Laurent et sur le Saguenay?

Réponses :

Action démocratique du Québec : Oui

Parti libéral du Québec : *Dans le* contexte des autorisations des terminaux méthaniers, les analyses et évaluations ont été effectuées de façon rigoureuse afin que les décisions finales soient prises en toute connaissance de cause. Les aspects de la sécurité et des impacts sur l'environnement ont fait l'objet d'une attention particulière sur la base des avis d'experts et des préoccupations formulées par des groupes de citoyens. Nous croyons que, comme l'indique la Stratégie énergétique du Québec, la diversification des sources d'approvisionnement est importante afin d'en assurer la sécurité. Nous sommes donc en

faveur, dans un contexte où toutes les autorisations sont *données, de l'implantation de projets structurants et sécuritaires.*

Parti québécois : Non

Parti vert du Québec : Non

Dans la plate-forme : "S'opposer à la construction de ports méthaniers et fermer la centrale nucléaire de Gentilly-2"

Québec Solidaire : Non

B) L'exploitation d'hydrocarbures dans les basses terres du St-Laurent?

Réponses :

Action démocratique du Québec : Oui

Parti libéral du Québec : *Depuis 1860, année où a été foré le premier puits de pétrole au Québec, des entreprises font de l'exploration pétrolière et gazière dans les basses-terres du Saint-Laurent. Nous ne souhaitons pas empêcher l'exploration qui se fait déjà, mais nous privilégions le développement d'énergies vertes, comme l'énergie hydroélectrique et l'éolien. Nous allons également développer l'énergie solaire et hydrolienne dans le Nord québécois.*

Parti québécois : En réflexion là-dessus. Avons besoin de plus d'information sur les impacts environnementaux.

Parti vert du Québec : Non

C'est dans le programme du PVQ : "Interdire la prospection et l'exploitation gazière et pétrolière dans le golfe du Saint-Laurent."

Québec Solidaire : Non

C) Le projet *Trailbreaker*, proposé par la compagnie *Enbridge*, vise le renversement du flux du pétrole dans la Ligne 9 du pipeline Montréal-Sarnia pour acheminer le pétrole des sables bitumineux jusqu'à Montréal, où 80000 barils de pétrole à haute teneur en soufre seraient raffinés quotidiennement. Étant donné la menace que représente l'exploitation des sables bitumineux pour notre climat, ainsi que les impacts potentiels du raffinage de ce pétrole sur la qualité de l'air et de l'eau au Québec, vous opposerez-vous au projet Trailbreaker?

Réponses :

Action démocratique du Québec : Non

Un gouvernement adéquiste sera toutefois ouvert à évaluer les études d'impacts pour déterminer s'il en va du meilleur intérêt des Québécois de subir les contrecoups d'une augmentation du raffinage de pétrole dans la région de Montréal.

Parti libéral du Québec : Il est prématuré pour l'instant de se prononcer pour ou contre le projet Trailbreaker tant que la compagnie Enbridge n'aura pas dévoilé les détails de son projet. Un gouvernement libéral examinera ce projet avec beaucoup de sévérité. Les

raffineries de Montréal doivent en tout temps respecter les mêmes règles en matière de polluants atmosphériques et de contenu en soufre dans les produits raffinés.

Parti québécois : Oui

Parti vert du Québec : Oui

Des démarches sont en cours afin de s'informer des pétrolières eux-même. Le PVQ n'acceptera jamais que le Québec raffine du pétrole issu des sables bitumineux de l'Alberta.

Québec Solidaire : Oui

5- Biomasse forestière : Le gouvernement québécois a lancé, en juillet 2008, un programme d'appels d'offres pour la récolte de biomasse forestière à des fins énergétiques, tout en confirmant un premier bloc d'achat de 125 MW à Hydro-Québec Distribution. Aucune consultation publique ni étude d'impacts n'ont été effectuées sur le développement de cette nouvelle filière énergétique qui risque de changer grandement les pratiques d'aménagement forestier et l'empreinte écologique des activités de récolte en forêt.

A) Êtes-vous en faveur d'un large examen public des impacts environnementaux de l'utilisation de la biomasse forestière comme source d'énergie au Québec?

Réponses :

Action démocratique du Québec : Oui

Cependant, notre formation politique est très favorable à l'utilisation plus étendue de la biomasse comme source d'énergie.

Parti libéral du Québec : Afin de répondre à la demande croissante en matières premières pour des projets énergétiques et pour atteindre les objectifs de la Stratégie énergétique du Québec, nous avons élaboré un programme d'attribution de la biomasse forestière. Ce programme, d'une durée de cinq ans, permet au ministère des Ressources naturelles et de la Faune d'attribuer de la biomasse sur les forêts du domaine de l'État.

Afin de connaître les effets de la récupération de la biomasse forestière sur le milieu, le MRNF élabore un programme de suivi. Les résultats lui permettront de prendre des décisions plus éclairées et de modifier au besoin ses façons de faire. Lorsque la récolte de biomasse forestière aura débuté, un suivi scientifique de la fertilité des sols sera effectué afin d'en assurer son maintien à long terme.

Parti québécois : Oui

Parti vert du Québec : Oui

Nous sommes inquiets de l'appauvrissement des sols forestiers avec cette option énergétique

Québec Solidaire : Oui

B) Êtes-vous en faveur de l'établissement de balises claires déterminant les pratiques à employer et les zones à exclure avant de permettre toute extraction de la biomasse dans les forêts de l'État?

Réponses :

Action démocratique du Québec : Oui

Parti libéral du Québec : Le Livre vert prévoit également le développement de la filière énergétique basée sur la valorisation de la biomasse forestière. Les programmes mis en place s'accordent avec les objectifs de la Stratégie énergétique du Québec et le plan d'action sur les changements climatiques. Le remplacement du mazout lourd par la biomasse forestière diminue les GES et la modernisation des systèmes de chauffe accroît l'efficacité énergétique. Ce sont de bons exemples de résultats positifs pour l'environnement de l'utilisation modérée et responsable de la biomasse.

Parti québécois : Oui

Parti vert du Québec : Oui
Pour les raisons citées plus haut.

Québec Solidaire : Oui

Section Qualité de l'air

6- Smog : Le Québec vient de vivre le pire épisode de smog de son histoire les 4, 5, 6, 7 et 8 novembre derniers. Les conditions météorologiques à ce moment font en sorte que ce sont principalement les 4 500 000 véhicules automobiles du Québec qui sont la cause de cette pollution extrême de l'air ambiant. Selon les données de l'Institut nationale de santé publique du Québec, le smog est responsable de 2500 décès prématurés au Québec annuellement. Comme plus de 16% des véhicules automobiles ont un système anti-pollution déficient et qu'il est impossible de faire disparaître ces véhicules miraculeusement, est-ce que votre parti est prêt à implanter un programme obligatoire d'inspection et d'entretien des véhicules automobiles au Québec, comme il en existe en Amérique et en Europe ?

Réponses :

Action démocratique du Québec : Oui

Parti libéral du Québec : Notre gouvernement s'est prononcé en faveur de l'implantation d'un programme d'inspection des véhicules. À la demande de la ministre de l'Environnement, un comité avisé a été formé et une première rencontre a eu lieu le 22 octobre dernier avec les différents partenaires du MDDEP (AQLPA, SAAQ, AEE et la table de concertation environnement et véhicules routiers) pour jeter les premières bases d'un programme d'inspection et d'entretien des véhicules légers. Le Parti libéral du Québec s'engage à poursuivre l'élaboration d'un tel programme et à le mettre en place.

Parti québécois : Oui

Parti vert du Québec : Oui
Tout à fait, cela pourrait réduire nos émissions de 1Mt et est dans notre plan vert. Notre programme stipule : "Mettre en place un programme d'inspection obligatoire des émissions atmosphériques des véhicules légers et lourds à l'échelle du Québec."

Québec Solidaire : Oui, cf 2.2.4 de la plate-forme

Section Aménagement du territoire

7- Transport: Les transports actifs et collectifs se veulent une solution aux problématiques des changements climatiques, de la qualité de vie dans les milieux urbains, d'accessibilité à la mobilité et de réduction de la dépendance aux produits pétroliers. Le gouvernement du Québec a fait un pas en avant en créant le Fonds vert, une aide de 130 millions de \$ par année, et en octroyant 80 millions de \$ par année à la SOFIL (Société de financement des infrastructures locales du Québec). Cependant, malgré ces efforts, les villes n'arrivent pas à financer leurs projets de transport collectif.

A) Est-ce que votre parti est prêt à s'engager à doubler le financement dédié aux transports collectifs?

Réponses :

Action démocratique du Québec : Non

Toutefois, nous sommes en faveur d'augmenter les budgets accordés au transport collectif; les modalités restent à déterminer. Nous considérons primordial d'augmenter l'offre de transport en commun et ce, par tous les moyens. En permettant une certaine ouverture au secteur privé (la gouvernance resterait publique) et en demandant notre juste part du gouvernement fédéral pour le financement de ces infrastructures, nous croyons qu'un pas important sera fait. De plus, nous sommes favorables à l'implantation de voies réservées pour le transport collectif.

Parti libéral du Québec : Le Parti libéral du Québec croit résolument dans le développement du transport collectif pour améliorer la qualité de vie des citoyens et contribuer à la réduction des gaz à effet de serre. Pour atténuer les impacts du secteur des transports, notre gouvernement a lancé une série de mesures, dont la première Politique de transport collectif de l'histoire du Québec. Cette politique propose des objectifs précis et réalistes : augmenter l'achalandage en transport collectif de 8 % par une augmentation de l'offre de service de 16 %. Elle est accompagnée d'investissements records de 4,5 milliards de dollars jusqu'en 2012, dont 1 milliard dès cette année. Jamais un gouvernement n'a autant investi dans le transport collectif. Pour faire une comparaison, en 2000-2001, le gouvernement du Parti québécois investissait 238 millions de dollars dans le transport collectif. D'ailleurs, en plus des investissements déjà consentis, le Parti libéral du Québec s'est engagé à ajouter 230 nouveaux départs de trains de banlieue et 10 000 nouveaux espaces de stationnement incitatif dès le prochain mandat. Ces nouveaux départs permettront l'ajout de 236 000 nouvelles places assises dans les trains de banlieue, ce qui est l'équivalent de la population de Longueuil.

Parti québécois : Non mais nous sommes en faveur d'un meilleur financement des transports collectifs et d'une meilleure vision globale et d'un plan intégré à ce sujet.

Parti vert du Québec : Oui

Le PVQ s'engage à plus que doubler le financement du TC. Nous avons un plan de 40 G\$ permettant de réduire efficacement l'utilisation de l'automobile principalement en rendant le TC attrayant, confortable, efficace et abordable.

Québec Solidaire : Oui cf.1.1.1A

B) Est-ce que votre parti est prêt à s'engager à mettre en place un moratoire sur la construction de nouveaux projets autoroutiers en milieu urbain et périurbain pour privilégier le développement des infrastructures de transport collectif et le maintien et l'entretien des infrastructures routières existantes?

Réponses :

Action démocratique du Québec : Non

Bien que nous favorisons l'entretien des infrastructures existantes et le transport collectif, notre formation politique estime qu'il est essentiel d'évaluer chaque projet séparément. Pour plusieurs familles du Québec, l'utilisation de transport collectif n'est pas toujours possible et la congestion routière génère énormément de gaz à effet de serre dans l'atmosphère.

Parti libéral du Québec : Le gouvernement libéral a lancé l'an dernier un vaste plan de redressement du réseau routier québécois. C'est le plus grand chantier de rénovation des infrastructures jamais entrepris au Québec. Plus de 70 % de ces sommes sont consacrées à la rénovation des infrastructures actuelles. Le gouvernement a également fait adopter à l'Assemblée nationale la Loi favorisant le maintien et le renouvellement des infrastructures publiques afin de mieux gérer et entretenir nos infrastructures. Les investissements du gouvernement sont donc clairement orientés vers le maintien des actifs actuels plutôt que vers le développement de nouveaux projets. L'approche de notre formation politique est équilibrée et mise sur le développement de projets porteurs pour soutenir l'économie des communautés, tout en mettant l'accent sur le développement du transport collectif et sur la préservation de nos actifs actuels.

Parti québécois : Oui

Parti vert du Québec : Oui

C'est indispensable. Comment peut-on croire de pouvoir augmenter de manière importante l'utilisation du TC, tout en augmentant l'offre à l'automobile !!! Dans notre programme :

Condamner les plans du gouvernement libéral au sujet des projets suivants prévus dans la région de Montréal:

- a. L'élargissement de la rue Notre-Dame.
- b. Le projet d'échangeur Turcot,
- c. La nouvelle autoroute à Laval et le pont de la 25.

Québec Solidaire : Oui sauf l'autoroute 30

8- **Milieux humides** : Compte tenu de l'absence d'inventaire exhaustif et du rythme alarmant de disparition des milieux humides en zone urbaine et périurbaine, écosystèmes qui sont pourtant essentiels pour le maintien de la biodiversité, de l'équilibre hydrologique et de la qualité des eaux de ruissellement, seriez-vous prêt dans un premier temps, à mettre en place un moratoire sur tous les projets de construction dans les milieux humides en zone urbaine et périurbaine pour assurer leur protection à court terme et, dans un deuxième temps, à adopter un règlement édictant clairement les mesures de protection des milieux humides au Québec?

Réponses :

Action démocratique du Québec : Oui

Parti libéral du Québec : *En janvier 2007, une directive ministérielle a été émise pour permettre d'encadrer davantage le processus d'analyse des demandes de certificat d'autorisation (éviter, minimiser et compenser afin d'atténuer les impacts). La procédure d'analyse des certificats d'autorisation des projets se fait en fonction de la valeur écologique des milieux humides. Dans la très grande majorité des cas d'autorisation, le projet soumis par un promoteur et celui autorisé par le MDDEP diffèrent afin de refléter les obligations de gestion durable et de protection des milieux humides. Par ailleurs, il existe d'autres moyens de préserver les milieux humides, notamment le réseaux des aires protégées en milieu public et en milieu privé, la Politique de protection des rives du littoral et des plaines inondables qui garantit la sauvegarde d'une très grande quantité de milieux humides, et les mesures de compensations exigées par le MDDEP lors d'émissions d'autorisations. Nous avons également annoncé la mise en place d'un programme de 25 millions de dollars pour la protection du patrimoine naturel en milieux privés. Enfin, un prochain gouvernement libéral s'engage à développer une politique sur les milieux humides.*

Parti québécois : Oui et Non

Nous devons d'abord déterminer la valeur des milieux humides puis ensuite préparer un cadre réglementaire.

Parti vert du Québec : Oui

Québec Solidaire : Oui Cf 2.2.1 pour un inventaire et cf 2.2.3 pour 12% d'aires protégées

Section Conservation de la nature

9- **Nord:** L'an dernier, 1500 scientifiques ont demandé au Canada de protéger au moins 50 % de la forêt boréale afin d'y maintenir les immenses quantités de carbone stockées. Cet été, le gouvernement ontarien s'est engagé à protéger 50 % (225 000 km²) de ses écosystèmes nordiques dans un vaste réseau d'aires protégées. Cet engagement a été fait conjointement avec une réforme en profondeur de la Loi sur les mines et une inclusion sans précédant des considérations autochtones dans le développement du Nord de la province. Dans un futur plan de développement pour le Nord du Québec, êtes-vous pour la protection, en partenariat avec les communautés autochtones, d'au moins 50 % du territoire au Nord de la limite commerciale de la forêt boréale?

Réponses :

Action démocratique du Québec : Non

Parti libéral du Québec : Dans le cadre du dévoilement du Plan Nord, le Parti libéral du Québec s'est engagé à faire du Nord québécois un nouvel espace de développement durable. D'ici 2015, 12 % du territoire du Plan Nord aura le statut d'aire protégée, tel que défini par les standards internationaux. C'est soustraire de toute forme de développement plus de 70 000 km² de territoire. Par ailleurs, sur 38 % du territoire couvert par le Plan Nord, seul le développement récréotouristique et de mise en valeur de notre patrimoine naturel sera permis. C'est donc dire que 50 % du territoire du Plan Nord sera à l'abri du développement

industriel, minier ou énergétique. Cet engagement est comparable à ce qu'a annoncé la province de l'Ontario en juillet dernier.

Parti québécois : Oui et Non

Comme en 2007 : 12% protégé + un pourcentage à déterminer dans des zones exclusivement éco-touristiques

Parti vert du Québec : Oui

Nous nous sommes engagés à soutenir le projet de la Société pour la nature et les parcs du Canada Section Québec à protéger 50% du territoire nordique. Notre engagement de la présente élection est de protéger 15% du territoire Québec dans un mandat.

Québec Solidaire : Oui

10- Caribou forestier: Le caribou forestier est une espèce menacée à travers le Canada et vulnérable au Québec, car elle ne tolère pas la présence d'activités humaines sur son territoire et est constamment repoussée vers le Nord par les coupes forestières. Nécessitant des territoires intacts de 5000 à 10 000 km² en forêt boréale pour survivre, le maintien de cette espèce emblématique dans nos forêts passera par la création de grandes aires protégées. Allez-vous créer, dès 2009, la première grande aire protégée en forêt boréale (min 5 000 km²) destinée à la sauvegarde du caribou forestier?

Réponses :

Action démocratique du Québec : Non

Nous croyons qu'il est nécessaire d'augmenter la superficie des aires protégées, et nous sommes favorables à l'idée de créer une aire protégée de grande étendue pour le caribou forestier. Cependant, nous n'avons pas d'échéancier ni de cibles prédéfinies. Cette démarche devra se faire en concertation avec le milieu.

Parti libéral du Québec : Nous étudions présentement le plan de rétablissement pour le caribou forestier, et notre gouvernement a soumis le dossier au forestier en chef pour qu'il calcule les effets sur la possibilité forestière dans les territoires touchés. Une fois tous les éléments du plan analysés, nous serons à même de prendre les meilleures orientations possibles.

Parti québécois : Non

Parti vert du Québec : Oui

Québec Solidaire : Oui

11- Forêts intactes et financement de la conservation: Considérant que les forêts intactes sont des territoires importants pour préserver la biodiversité et atténuer les changements climatiques, votre parti est-t-il en faveur de la mise en place d'un processus crédible, basé sur une science indépendante, pour déterminer les territoires de forêts intactes qui devraient être mis en réserve pour la conservation, accompagné d'un fonds de dotation permettant de mettre en valeur les aires protégées et de diversifier l'économie des communautés forestières?

Réponses :

Action démocratique du Québec : oui

Parti libéral du Québec : Grâce au gouvernement libéral du Québec, près de 8 % du territoire québécois détient maintenant le statut d'aires protégées. Nous entendons créer 5 parcs nationaux au nord du 49^e parallèle et poursuivre nos efforts pour atteindre, d'ici 2015, 12 % de protection non seulement dans le Plan Nord mais également sur l'ensemble du territoire québécois. Dans le nouveau programme de protection du patrimoine naturel en milieux privés, un pourcentage des sommes sont consacrées à la gestion.

Parti québécois : Oui

Parti vert du Québec : Oui

Notre programme dispose d'une section complète sur la gestion écologique des forêts. Notre plate-forme propose de réformer le régime forestier en abolissant les CAAF

Québec Solidaire : Oui

12- Aires marines de conservation :

A) Seriez-vous prêt à faire des ententes avec le gouvernement fédéral afin de mettre en place 12% du territoire marin québécois en aires marines de conservation d'ici 2012?

Réponses :

Action démocratique du Québec : Non

Nous sommes cependant ouverts à la possibilité, si nous sommes élus, de créer des aires marines de conservation.

Parti libéral du Québec : Le Parti libéral du Québec s'engage à déposer au printemps 2009 un état du réseau actuel des aires protégées. Par ailleurs, afin de répondre aux exigences internationales, un réseau d'aires protégées en milieu marin et estuarien sera constitué d'ici 2012. Il faut aussi souligner deux gestes significatifs posés récemment, soit la création de la « Réserve aquatique projetée de la Rivière-Dumoine » et la mise en réserve de la rivière George.

Parti québécois : Oui

Parti vert du Québec : Oui

Québec Solidaire : Oui

B) Appuyez-vous un moratoire sur toute exploration et exploitation de gaz naturel dans le Golfe du St-Laurent?

Réponses :

Action démocratique du Québec : Non

Bien que nous soyons favorables à l'exploitation gazière au Québec, nous croyons que leur exploitation doit se faire dans le respect des normes environnementales en vigueur et que la

rentabilité des projets pour les communautés du Québec soit démontrée. Il est essentiel, également, que les impacts environnementaux et sociaux soient évalués et que ces impacts soient pris en compte, au même poids que les impacts économiques, dans l'acceptabilité des projets.

Parti libéral du Québec : Un gouvernement libéral poursuivra les négociations avec le gouvernement fédéral afin de conclure une entente Canada-Québec sur la mise en valeur des hydrocarbures dans la partie québécoise du golfe du Saint-Laurent. Nous considérons que ces ressources pourraient contribuer à assurer une meilleure sécurité d'approvisionnement, comme nous l'indiquons dans la Stratégie énergétique, de nos hydrocarbures au Québec. Avant de délivrer tout permis d'exploitation, nous nous assurerons que les techniques d'exploitation soient sécuritaires et conformes aux normes environnementales les plus strictes.

Parti québécois : Non

Parti vert du Québec : Oui
En relation avec la question 4 B)

Québec Solidaire : Oui

Section Aménagement forestier

13- **Réforme forestière :** Le Livre vert *La forêt, pour construire le Québec de demain* a été publié pour donner suite aux questions soulevées par le film *L'erreur boréale* et au rapport de la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise. Un des cinq objectifs majeurs proposé par le Livre vert est de «Bâtir le patrimoine forestier du Québec dans un contexte de gestion intégrée des ressources et de développement durable». Aux fins de la gestion intégrée et du développement durable, le document de travail suggère de confier la responsabilité de l'aménagement des forêts publiques québécoises à des sociétés autonomes plutôt qu'à l'industrie forestière. Ces sociétés auraient une obligation «d'adopter une approche écosystémique et une gestion intégrée des ressources et du territoire. Êtes-vous favorables à ces orientations?

Réponses :

Action démocratique du Québec : Oui

Parti libéral du Québec : La mise en place d'un nouveau régime forestier est rendue nécessaire, car l'ancien régime est vieux de plus de vingt ans et ne répond plus aux besoins actuels. Plusieurs idées ont été proposées par les différents groupes qui ont participé à la commission parlementaire sur le sujet. Il est certain que pour un gouvernement libéral, l'approche écosystémique de la gestion forestière aura une place importante dans la nouvelle réforme. La forme que prendra l'organisation de la responsabilité de l'aménagement de la ressource forestière reste à déterminer.

Parti québécois : Oui

Parti vert du Québec : Oui
Notre programme propose de : Réformer le Règlement sur les normes d'intervention en forêt

publique afin de le rendre plus conforme aux réalités de la gestion écosystémique et intégrée."

Québec Solidaire : Oui

14- Certification forestière : Le secteur forestier québécois traverse une crise sans précédent et peine à se tailler une place sur les marchés mondiaux. Les grands consommateurs sont toutefois de plus en plus à l'affût de produits issus d'une foresterie respectueuse de l'environnement. La certification environnementale du Forest Stewardship Council (FSC) est reconnue à travers le monde pour la rigueur des principes qu'elle défend et les gains environnementaux et sociaux qu'elle implique sur le terrain. Il s'agit là d'un outil particulièrement intéressant pour les forestières afin de se démarquer sur un marché de plus en plus compétitif. Est-ce que votre parti enlèvera les obstacles à la certification FSC au Québec et catalysera l'obtention de cette accréditation pour les compagnies et coopératives désireuses de prendre ce virage ?

Réponses :

Action démocratique du Québec : Non

Nous sommes favorables au principe de la certification FSC, mais notre formation estime qu'il est nécessaire d'évaluer les obstacles à lever avant de se prononcer à le faire.

Parti libéral du Québec : Nous reconnaissons l'importance de la certification des forêts du Québec afin d'accroître la compétitivité des produits forestiers québécois sur les marchés internationaux. En effet, un nombre grandissant de consommateurs dans le monde demande maintenant que les produits forestiers qu'ils achètent détiennent une certification environnementale. Un gouvernement libéral encourage les industriels à certifier leurs produits.

Parti québécois : Non

Pourquoi cette seule réglementation?

Parti vert du Québec : Oui

Notre plate-forme propose d'exiger que les intervenants en forêt publique soient certifiés par le FSC (Fondation Stewardship Council).

Québec Solidaire : Oui

Section Gestion des matières résiduelles

15- Compostage : Seriez-vous prêt à mettre en place un programme québécois d'infrastructures pour le compostage et la digestion anaérobique des matières organiques afin de permettre aux villes et municipalités du Québec d'atteindre en 2012, le détournement de l'élimination de 60% de ces matières, tel qu'exigé par la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008 ?

Réponses :

Action démocratique du Québec : Non

Notre formation politique préfère laisser aux municipalités le choix de la méthode la plus appropriée pour atteindre les objectifs de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles. Si elles nous démontrent qu'un programme d'infrastructures pour le compostage et la digestion anaérobique des matières organiques, nous pourrions évaluer la possibilité.

Parti libéral du Québec : Dans le cadre de la prochaine politique de gestion des matières résiduelles, nous viserons l'atteinte des objectifs pour les matières organiques. Les municipalités ont maintenant en main tous les outils financiers comme la redevance et la compensation pour contribuer à l'atteinte de ces objectifs. Nous croyons qu'il faut faire d'abord les bonnes analyses financières notamment au niveau du développement des marchés du compost.

Parti québécois : Oui

Parti vert du Québec : Oui

Québec Solidaire : Oui

Section Agriculture

16- OGM : Vous engagez-vous à mettre en place l'étiquetage obligatoire des OGM comme le recommandait le rapport unanime de la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'agroalimentaire de l'Assemblée nationale en juin 2004?

Réponses :

Action démocratique du Québec : Oui et non

L'ADQ est en faveur de l'étiquetage des aliments contenant des OGM, mais pose des conditions. L'étiquetage doit absolument respecter le principe de réciprocité et s'appliquer tant aux producteurs québécois qu'aux producteurs étrangers. Conséquemment et pour être équitable envers l'industrie agroalimentaire québécoise, c'est au gouvernement fédéral que revient la responsabilité d'implanter l'étiquetage des OGM.

Parti libéral du Québec : L'étiquetage des aliments est certes une préoccupation pour les consommateurs québécois. Ils veulent savoir ce qu'ils achètent et mangent en toute connaissance de cause. Nous sommes d'accord pour poursuivre les travaux débutés par le MAPAQ concernant le dossier de l'étiquetage obligatoire des OGM. Les recommandations de la CAAAQ invitent le Québec à exercer un leadership auprès des gouvernements fédéral et provinciaux sur le renforcement du processus d'homologation et sur l'étiquetage des produits contenant des OGM. Le Québec entend assumer son rôle sur la scène canadienne.

Parti québécois : Oui

Parti vert du Québec : Oui

Notre plate-forme propose : "Rendre obligatoire l'étiquetage des OGM pour que les consommateurs puissent prendre des décisions éclairées quant à leur alimentation." Notre programme propose : "Interdire les OGM et les brevets sur le vivant."

Québec Solidaire : Oui

Section Participation citoyenne

17- **SLAPP** : Suite aux deux commissions parlementaires portant sur les poursuites bâillons tenues en 2008 où tous les partis politiques présents à l'Assemblée nationale ont convenu de la nécessité de protéger la liberté d'expression et le droit de participation des citoyens aux affaires publiques, es-ce que votre parti est prêt à s'engager à reprendre le processus d'adoption de la loi anti-poursuite bâillon et d'en assurer l'adoption dès le printemps 2009 ?

Réponses :

Action démocratique du Québec : Oui

Parti libéral du Québec : Le gouvernement libéral a déjà déposé un projet de loi anti-poursuite bâillon et s'engage à l'adopter au printemps 2009.

Parti québécois : Oui

Parti vert du Québec : Oui

Notre plate-forme propose : "Voter une loi anti-SLAPP (poursuites abusives) pour garantir la liberté d'expression et, dans le même ordre d'idée, mettre en place un fonds de défense et inscrire le droit «à la participation publique» dans la Charte québécoise des droits et libertés de la personne."

Québec Solidaire : Oui

18- **Rivière Romaine** : Le processus d'examen public face au projet de quatre barrages sur la rivière Romaine s'effectuera sous l'égide du BAPE sur la Côte Nord. Avant même la tenue de ces audiences, des ententes préalables avec les communautés locales ont eu lieu. Croyez-vous que le débat démocratique face au projet de la Romaine soit faussé par la signature d'ententes préalables et la tenue d'audiences publiques qui ne soient pas accessible à l'ensemble des québécois?

Réponses :

Action démocratique du Québec : Non

Nous sommes en faveur du développement de projets hydroélectriques parallèlement à la mise en place un vaste chantier d'efficacité énergétique, cependant nous sommes disposés à évaluer si le déroulement du processus d'audiences publiques a laissé la place à certaines irrégularités.

Parti libéral du Québec : Nous croyons que les communautés qui sont touchées par la réalisation de ces projets et qui voient leur mode de vie partiellement modifié ont le droit de connaître tous les impacts que le projet aura sur leur communauté avant de prendre une décision quant à l'acceptabilité au projet. Les retombées pour leur avenir, comme les emplois créés ainsi que les perspectives d'avenir pour leurs jeunes, sont aussi des composantes de leur décision. Par ailleurs, le ministère de l'Environnement a débloqué de manière exceptionnelle un montant de 25 000 \$ pour permettre aux différents groupes n'ayant pas reçu d'aide de l'agence fédérale, de se prononcer sur place lors des audiences sur le projet. L'ensemble de la population pourra suivre les séances qui débiteront le 1^{er} décembre prochain. Les séances seront diffusées en mode audio et en direct sur le site web du BAPE.

Parti québécois : Oui

Parti Vert: Oui

Notre plate-forme propose : "Substituer au projet de la Romaine ceux de parcs éoliens afin de développer le potentiel éolien en favorisant les projets coopératifs et communautaires dans le sud du Québec et les grands projets dans le Nord aux abords des réservoirs hydroélectriques déjà existants."

Québec Solidaire : Oui et nous réclamons plus d'attention aux groupes écologistes.

Section Financement de l'environnement

19- **MDDEP :** Les sondages d'opinion réalisés au cours des dernières années sont sans équivoques : la protection de l'environnement occupe une place croissante dans les préoccupations de la population, particulièrement au Québec. Ceci dit, malgré les multiples plaidoyers gouvernementaux en faveur de l'environnement et du développement durable, il nous apparaît évident que l'intégration effective de ces considérations dans les orientations de l'État reste loin d'être acquise, particulièrement lorsqu'il est question des dispositions budgétaires. Rappelons à cet égard que le budget de dépenses du ministère de l'Environnement est plutôt stagnant depuis quelques années. Il est passé de 193 M\$ en 2001 à 196 M\$ en 2007. En comparaison des dépenses globales de l'État, qui elles progressent constamment, cette stagnation paraît ainsi comme une diminution. De 0,39 % qu'il était en 2001, le budget du ministère de l'environnement ne représente plus que 0,32% des dépenses totale de l'État en 2007. Vous engageriez-vous à faire passer, à l'intérieur d'un mandat, le budget du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs de 0,3% à 2% du budget de l'État ?

Réponses :

Action démocratique du Québec : Non

Par contre, comme vous le verrez lorsque notre plateforme en environnement sera dévoilée, nous avons dégagé de notre cadre financier une certaine marge de manoeuvre pour améliorer la qualité de l'environnement.

Parti libéral du Québec : Dans le cadre du dernier budget, le gouvernement libéral a accordé 148 millions de dollars additionnels au cours des cinq prochaines années afin d'appuyer les grands défis de l'heure en environnement. Pour le seul exercice budgétaire 2008-2009, les crédits du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs ont augmenté de près de 6 %. Au budget du ministère de l'Environnement, il faut ajouter les sommes versées au Fonds Vert, près de 400 millions de dollars annuellement, qui viennent bonifier les actions en environnement. Il importe de mentionner que le Fonds Vert est un fonds réservé à l'environnement. Le budget du ministère de l'Environnement a augmenté de manière substantielle depuis 2003.

Parti québécois : Oui et Non

C'est une augmentation très importante d'un seul coup. Nous sommes conscients du sous-financement du MDDEP et sommes favorables à une hausse de celui-ci.

Parti vert du Québec : Oui

Mais les budgets investis ne doivent être seulement pour le MDDEP, mais également pour le développement durable dans TOUS les ministères : en transport, en ressources naturelles. Le

développement durable

n'est pas l'affaire que du MDDEP !! Pour que le développement durable soit mis en œuvre, il faut qu'une partie de chaque ministère soit destinée au développement durable.

Québec Solidaire : Oui. Il augmentera de façon à répondre aux objectifs de Québec Solidaire.

20- Groupes environnementaux : Les changements de comportements, de valeurs et d'attitudes sont nécessaires pour que la société québécoise prenne l'important virage en regard des différents enjeux environnementaux. Compte tenu du rôle de premier plan des groupes environnementaux dans les activités d'éducation et de sensibilisation permettant d'atteindre ces changements de comportements et compte tenu de l'ampleur des changements à opérer, comptez-vous remettre en place les différents programmes de soutien financier aux initiatives et aux actions des groupes environnementaux, programmes dont les besoins avaient été estimés à près de 40 millions de \$ à l'occasion du débat sur l'environnement en 2007?

Réponses :

Action démocratique du Québec : Non

Notre formation politique est toutefois disposée à évaluer la possibilité de revoir à la hausse la contribution gouvernementale au financement des groupes environnementaux.

Parti libéral du Québec : Le Parti libéral s'était engagé lors de la dernière campagne électorale à réinstaurer un programme de financement des groupes environnementaux. Le gouvernement libéral a honoré son engagement. Ainsi, 5 groupes environnementaux signataires de ce questionnaire qui ont appliqué au programme en 2007 (PSM-N), ont vu le financement pour leur mission de base rétabli ou augmenté. Nous nous engageons également à remettre sur pied lors d'un prochain mandat le programme de financement aux groupes régionaux (PSM-R). Par ailleurs, le ministère de l'environnement est un partenaire de premier plan des groupes environnementaux tant au niveau de la concertation que dans la mise en œuvre de différents programmes. À lui seul, le plan d'action sur les changements climatiques a permis à ce jour de réaliser plusieurs projets structurants en sensibilisation à hauteur de près de 15 M\$, projets établis en partenariat avec les groupes environnementaux et dont ils peuvent bénéficier.

Parti québécois : Oui

Parti vert du Québec : Oui

Les groupes écologistes sont indispensables comme chiens de garde pour l'environnement. En exemple, sans eux, nous aurions le Suroît.

Québec Solidaire : Oui

Deuxième partie : Questions à développement

21- **Dépendance au pétrole:** Compte tenu de la diminution de la disponibilité du pétrole pour répondre à la demande mondiale, et du déficit commercial du Québec de 11 milliards de \$ en 2007, principalement dû aux importations de pétrole d'une valeur de 14 milliards de \$, avez-vous un plan pour réduire la dépendance au pétrole au Québec ? Quelles alternatives envisagez-vous ? Sont-elles compatibles avec la lutte aux changements climatiques ? Avez-vous un échéancier ?

Réponses :

Action démocratique du Québec : Notre formation vise la réduction de la consommation des hydrocarbures pour le chauffage des ménages québécois en leur offrant la possibilité d'utiliser des modes de chauffage alternatifs, notamment par l'implantation à plus grande échelle de la géothermie. Nous comptons également mettre en valeur et utiliser notre savoir-faire, notamment les solutions développées ici et qui utilisent l'électricité, tant pour les besoins résidentiels, commerciaux, institutionnels et industriels qu'en transports. Lors de notre conseil général en environnement à l'automne dernier, nous avons aussi démontré notre intérêt, comme formation politique, à soutenir les industries dans leur reconversion environnementale. Toutes ces mesures sont de nature à réduire les émissions de gaz à effet de serre, ce qui s'inscrit tout à fait dans la lutte aux changements climatiques. Toutes ces mesures devront être mises en place lors d'un premier mandat de l'ADQ.

Parti libéral du Québec : Nous croyons au Parti libéral du Québec qu'il faut que le Québec s'affranchisse le plus possible de notre dépendance aux énergies fossiles. L'ensemble de nos actions des dernières années et nos nouveaux engagements de campagne vont en ce sens. Nous avons augmenté les cibles d'efficacité énergétiques de 8 à 11 TWh, nous avons annoncé une augmentation de la production d'énergie renouvelable avec le Plan Nord et nous accentuons nos efforts dans la recherche de nouvelles sources de productions de biodiésel à partir de déchet ou de biomasse forestières.

Parti québécois : Plan : oui. Transport en commun et électrifié.
Développement de la filière des véhicules électriques
Développement des énergies renouvelables alternatives

Parti vert du Québec : Comme le secteur le plus consommateur de pétrole est celui du transport, nous avons un plan de transport ambitieux qui a principalement pour but de diminuer notre dépendance au pétrole et de tendre vers l'autosuffisance énergétique. Mais dans les autres secteurs d'activité que le transport, nous proposons:

- Élaborer un programme de conversion du mazout lourd en biogaz ou en biomasse,
- Soutenir financièrement les projets de méthanisation des déjections animales et amener les compagnies gazières à les intégrer dans leur réseau de distribution,
- Réviser les cadres d'aménagement adoptés par les précédents gouvernements en vue de réduire la consommation énergétique, l'émission de gaz à effets de serre et l'étalement urbain.

Québec Solidaire: Notre plan comprend un investissement de 1,2 milliard de dollars sur cinq ans pour les transports en commun. L'encouragement du transport de marchandise par voie navigable et par voie ferrée, un grand chantier d'efficacité énergétique (réduisant notamment la consommation de mazout...). Nous ferons du Québec un chef de file en matière d'énergies

renouvelables en investissant dans l'hydraulique, l'éolien, le solaire, le géothermique et la biomasse.

22- Dépendance à l'automobile : Compte tenu de l'ensemble des effets négatifs associés à la dépendance à l'automobile (étalement urbain, santé publique, coûts des infrastructures, GES, hausse de l'endettement des ménages, etc.) avez-vous un plan pour réduire la dépendance à l'automobile au Québec? Quelles alternatives envisagez-vous? Sont-elles compatibles avec la lutte aux changements climatiques? Avez-vous un échéancier?

Réponses :

Action démocratique du Québec : Reconnaisant les effets environnementaux et sociaux de la dépendance aux hydrocarbures, notre formation politique a un plan pour la réduire. Pour l'automobile, nous favoriserons l'utilisation des véhicules performants par le développement de technologies qui permettent de concurrencer les véhicules fonctionnant aux hydrocarbures et mettra en place des incitatifs fiscaux favorisant l'achat de véhicules performants. Nous viserons également le développement de la filière électrique à l'aide d'investissements dans la recherche et le développement.

Parti libéral du Québec : Nous reconnaissons que le transport est le secteur qui émet au Québec le plus d'émissions de gaz à effet de serre. Plusieurs efforts ont été déployés par le gouvernement libéral au cours des dernières années en matière de transport collectif, des investissements record de 4,5 milliards de dollars. D'ailleurs, l'institut Fraser notait dernièrement que le Québec se classe premier au chapitre du transport collectif, au dessus des neuf autres provinces canadiennes. Plus de la moitié du plan d'action de lutte contre les changements climatiques permet de financer les mesures pour diminuer notre dépendance à l'automobile. Pour la région de Montréal seulement, le Parti libéral vient d'annoncer 230 départs supplémentaires des trains de banlieue (augmentation de 35 % de la fréquence des trains de banlieue soit près de 264 000 nouvelles places dans les trains) et plus de 10 000 nouveaux espaces de stationnement incitatif en bordure des gares. La démarche du Parti libéral en matière de transport collectif est cohérente et crédible, et nous entendons poursuivre en ce sens au cours des prochaines années pour réduire notre dépendance à l'automobile.

Parti québécois : Électrification du parc des véhicules. Électrification des transports en commun. Échéance sur 10 ans.

Parti vert du Québec du Québec : Le budget prévu du plan de transport est de 40G\$ et l'échéancier est de 20 ans. C'est pour nous un véritable projet de société comparable à celui de la Baie James, un virage majeur qu'il faut opérer. Afin d'attirer le plus de personnes vers le TC, il faut le rendre plus attrayant et plus confortable. Il faut concurrencer l'automobile sur son terrain. C'est ce qu'apportent les tramways et les trains. Un des buts du plan est de réduire de 30% la consommation de pétrole du secteur automobile d'ici 2020 ans.

Le plan prévoit donc :

- TVG Québec-Montréal en partenariat avec le fédéral,
- Réseaux de trains intercités desservant plusieurs fois par jour Montréal, Québec, Sherbrooke, Alma,
- Réseaux de Tramway ou de SLR à Montréal, Laval, Longueuil, Québec, Sherbrooke et Gatineau,

- Trains de banlieue dans la région de Québec,
- Réseau régional d'autobus inter-ville couvrant toute la province,
- Prolongement de la ligne bleu jusqu'à Anjou,
- Prolongement de la ligne orange,
- Électrification des lignes de trains de banlieue,
- Réduction de 50% du coût des cartes mensuelles de transport,
- Remplacement de certaines lignes d'autobus par des lignes de trolleybus.

Financer en partie par des péages sur les ponts ou dans les centres-villes, sur les autoroutes, une taxe à l'immatriculation pour les gros véhicules, sur une taxe sur le carbone sur les carburants et une taxe sur la publicité automobile. Dans notre plate-forme, nous proposons : "Favoriser l'intégration du transport actif (marche, vélo) aux infrastructures municipales et aux entreprises à l'aide de subventions."

Québec Solidaire : Oui, un plan pour Montréal sur 20 ans, mais notre action va au-delà des grands centres urbains. Nous favoriserons l'auto-partage et les autos en libre-service, particulièrement lorsqu'il s'agit d'autos électriques. Nous encouragerons les villes, par des mesures législatives et financières, à réduire les autos polluantes en centre-ville. Nous autoriserons la mise en marché de voitures électriques et ce, malgré leur vitesse réduite à des fins d'utilisation en ville. Nous renforcerons les normes environnementales encadrant les constructeurs d'autos. Plate-forme : engagement 2.2.4.

23- Aménagement urbain : Les municipalités québécoises peinent à assumer leurs responsabilités en matière d'aménagement du territoire et n'arrivent pas à ralentir l'étalement urbain, qui contribue à augmenter la dépendance à l'automobile. Quels moyens comptez-vous prendre pour renverser cette tendance? Comptez-vous inscrire différentes mesures dans le plan d'action sur les changements climatiques pour favoriser un meilleur aménagement de nos collectivités qui permettent à la fois de renverser les tendances en matière de dépendance à l'automobile et de créer des milieux de vie plus complets et conviviaux?

Réponses :

Action démocratique du Québec : D'une part, notre formation politique aidera les municipalités à assumer leurs responsabilités en éliminant une partie du déséquilibre fiscal qui existe entre l'État et elles. Pour ce qui est de favoriser un meilleur aménagement de nos collectivités, nous sommes ouverts à la possibilité d'apporter des modifications au plan d'action sur les changements climatiques selon des modalités qu'il reste à déterminer.

Parti libéral du Québec : En décembre 2007, nous avons bonifié le plan d'action sur les changements climatiques. Une des mesures que nous avons ajoutée à ce Plan est le soutien aux municipalités pour la réalisation d'inventaires d'émissions de GES et pour l'élaboration de plans d'actions pour lutter contre les changements climatiques. Cette mesure permettra aux municipalités de mieux définir l'aménagement du territoire qui devra se faire dans leur collectivité pour les années à venir. Par ailleurs, le Parti libéral s'engage à élaborer, de concert avec les différents intervenants clés de la société dont les groupes environnementaux, un plan d'action pour la période post 2012 dans lequel la question de l'aménagement du territoire prendra une part importante.

Parti québécois : Transport en commun de moyenne charge (tramway) à valeur structurante. Révision de la fiscalité municipale.

Parti vert du Québec du Québec : Le plan de transport proposé dans notre plate-forme prévoit également :

- 1) Une augmentation de la contribution du gouvernement provincial dans le TC.
- 2) La conditionnalité de développement urbain avec l'offre de transport collectif efficace ;
- 3) Planification du territoire Québécois en fonction du transport collectif et non plus en fonction du transport automobile. L'augmentation de l'offre de TC dans les villes les rendra plus attrayantes et la qualité de vie y sera grandement améliorée se qui augmentera, entre autres, la productivité de nos villes et donc la richesse du Québec.

Québec Solidaire : Nous comptons collaborer avec toutes les villes et leurs banlieues pour mieux développer ces lieux et encourager la construction de milieux de vie plus denses, plus diversifiés, plus dynamiques, plus verts et à échelle humaine. Priorités : stopper tout nouveau projet autoroutier et investir dans le transport durable autant des gens que des marchandises, inciter au train, soigner nos routes, appuyer les municipalités pour prioriser le traitement des demandes de permis de construction mettant en avant les concepts du nouvel urbanisme, encourager la construction de collectivités mixtes où le transport actif dominera grâce à une densité conviviale, des usages mixtes, des pistes cyclables et des rues piétonnes autour de noyaux de transport ferroviaire...